

SANTE

Evolution de l'hôpital Charles Foix

EXPOSE DES MOTIFS

L'hôpital Charles Foix occupe une place particulière à Ivry-sur-Seine et ce pour plusieurs raisons :

- historique : Implanté depuis la fin du 19^{ème} siècle, il a en effet été bâti entre 1864 et 1869. C'était l'hospice des incurables. Il est aujourd'hui le premier pôle de gériatrie en Europe et regroupe près de 1000 lits. Bâtiment remarquable, il a fait l'objet d'un classement sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (inv. MH. : 18 novembre 1997) ;
- géographique : Construit le long des voies ferrées, il se développe sur 26 hectares soit près de 5% de la surface communale, ce qui est considérable. Mais le site reste relativement enclavé et peu perméable aux vues et cheminements ;
- social et économique : 1800 salariés travaillent à Charles Foix, ce qui en fait l'un des premiers employeurs de la commune dont de très nombreux ivryens ;
- en matière d'innovation et de recherche : en 1996, a été initié un projet de recherche sur l'allongement de la vie, porté par de nombreux partenaires dont l'AP/HP, l'université Paris 6, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le conseil Général du Val-de-Marne et la ville d'Ivry-sur-Seine.

Le pôle Allongement de la vie Charles Foix est ainsi un projet né de la volonté de créer autour de l'hôpital Charles Foix, un pôle de développement scientifique, économique et social lié aux questions du vieillissement et de l'allongement de la vie en France.

Ce pôle regroupe depuis plusieurs années des partenaires scientifiques, des collectivités territoriales, des institutionnels et des associations autour de l'hôpital Charles Foix.

L'ambition est de créer des synergies et des effets d'entraînement pour stimuler l'innovation au service de la personne âgée.

La première réalisation a consisté en la création d'un centre de recherche et de développement récemment inauguré dans des locaux donnés par l'hôpital Charles Foix. Ce projet est aujourd'hui fléché par les financements Feder et également porté par l'Etat. La réalisation de ce centre avait reçu l'accord du Ministère de la Recherche dès 2003.

- en matière d'aménagement et de développement territorial : les projets visant à mieux intégrer l'hôpital dans la ville mais aussi à favoriser sa modernisation sont nombreux et ont toujours fait l'objet de discussions et de négociations avec les responsables de l'AP/HP.

Ainsi, le plan local d'urbanisme (PLU) de la ville approuvé par la municipalité en janvier 2004 a fait l'objet d'une modification présentée au conseil municipal du 16 décembre 2004, après enquête publique, afin de répondre favorablement à la demande de l'AP/HP de lever partiellement un emplacement réservé destiné à des équipements publics (emplacement réservé Pillaudin), en vue de permettre l'extension des activités de l'hôpital. Ces terrains sont aujourd'hui occupés par le village de l'espoir, géré par la société Adoma (« ex » Sonacotra) sans que la ville d'Ivry n'ait été informée ou concertée sur son implantation et sa durée.

Cette modification faisait suite à un premier accord intervenu entre la ville et l'AP/HP en 1999 pour la cession d'un terrain de la ville, rue Einstein, permettant de desservir la nouvelle cuisine de l'hôpital.

Lors du marché de définition lancée par la ville et l'OPH d'Ivry en 2006, concernant l'opération Anru Gagarine/Truillot, les services de l'AP/HP ont été étroitement associés à l'ensemble de la procédure en étant intégrés aux comités de suivi et de pilotage. Cela a permis de mieux apprécier l'ensemble des interactions entre le secteur Gagarine/Truillot et le site Charles Foix notamment sur la question des liaisons urbaines, de la programmation et du nouveau pont au dessus des voies ferrées.

Plus récemment, au 1^{er} trimestre 2009, l'AP/HP a lancé une vaste réflexion sur le site de l'hôpital visant à établir un schéma directeur. Ce schéma doit conduire d'une part à mieux intégrer l'hôpital dans la ville et d'autre part, à reconstruire l'hôpital, au sud de son implantation actuelle dans le souci de sa modernisation. Les locaux actuels qui datent pour une bonne part de la fin du 19^{ème} siècle ne sont plus adaptés aux exigences des nouvelles pratiques médicales en matière de gériatrie, dans la gestion des patients touchés par la maladie d'Alzheimer par exemple...

Ce plan doit être présenté à la ville en fin d'année 2009.

Enfin, il convient de souligner que le site de l'hôpital est intégré, depuis mars 2007, dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt National Orly/Rungis/Seine-amont, dans la cohérence des réflexions urbaines menées actuellement sur ce territoire au travers des opérations Gagarine/Truillot et Ivry/Confluences.

Aussi, force est de constater que les dernières annonces concernant le site Charles Foix, à savoir les projets en cours d'examen au sein de l'AP/HP qui viseraient à rapatrier l'ensemble des activités sur le site du 13^{ème} arrondissement La Pitié-Salpêtrière sont surprenantes et remettent bien sûr totalement en cause le projet initial de modernisation et de développement de l'hôpital.

De nombreuses voix s'élèvent contre ces projets et notamment celle du Docteur Sebban, Président du comité consultatif médical de l'hôpital Charles Foix, qui a saisi officiellement la direction de l'AP/HP sur cette question. La réponse de l'AP/HP n'est pas connue à ce jour, tout comme celle au courrier transmis par le Député-Maire d'Ivry, Pierre Gosnat.

Aussi, au regard des enjeux tant économique, urbain, de la santé publique et de la recherche et des risques que font peser les nouveaux desseins de l'AP/HP, il est proposé au Conseil municipal au travers cette délibération de manifester sa totale réprobation à ces nouveaux projets.

SANTE

Evolution de l'hôpital Charles Foix

LE CONSEIL,

sur la proposition de Monsieur Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant la place prépondérante de la gériatrie au sein des disciplines actuellement dispensées par l'hôpital Charles Foix d'Ivry-sur-Seine,

considérant le projet global de recherche sur l'allongement de la vie, porté par l'Université Paris VI, le Conseil Régional, l'Europe (financement Feder), le Conseil Général du Val-de-Marne, l'Etablissement Public Orly/Rungis/Seine-Amont, l'Etat et la ville d'Ivry-sur-Seine,

considérant l'ouverture prochaine au sein de l'hôpital Charles Foix d'un centre de recherche, faisant de cet établissement un des tous premiers sites hospitaliers en Europe dans sa discipline et les projets de modernisation présentés par l'AP/HP à la Municipalité au printemps 2009,

considérant l'augmentation des besoins pour l'accueil des personnes âgées au regard de l'évolution démographique,

considérant le courrier adressé par le Docteur Sebban, Président du comité consultatif médical de l'hôpital Charles Foix et la non réponse à ce jour du Directeur général de l'AP/HP à la demande d'explication du Député Maire,

DELIBERE

à l'unanimité

ARTICLE 1 : EXPRIME sa plus vive inquiétude sur les projets en cours d'examen au sein de l'AP/HP sur le devenir de l'hôpital Charles Foix si ceux-ci devaient remettre en cause le projet initial de modernisation et de développement de l'hôpital.

ARTICLE 2 : DEMANDE que la transparence la plus totale soit faite sur les nouvelles hypothèses en cours d'étude.

ARTICLE 3 : REAFFIRME son attachement au développement du pôle allongement de la vie et du centre de recherche afférent sur le site de l'hôpital Charles Foix d'Ivry.

ARTICLE 4 : DECLARE s'opposer avec la plus grande fermeté à tout projet qui aurait pour conséquence un recul de la capacité médicale du site et de ses développements liés à la recherche tels qu'engagés jusqu'alors.

RECU EN PREFECTURE

LE

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 OCTOBRE 2009